

UN PRODUCTEUR D'ÉNERGIE FRANÇAIS PIONNIER des énergies renouvelables

Depuis le développement de centrales d'hydroélectricité dès 1985 à l'accélération de son développement dans le photovoltaïque, **UNITE** ambitionne de contribuer à la décarbonation du mix énergétique français tout en respectant et préservant l'environnement. Cette PME en croissance est dirigée par deux ingénieurs qui ont une longue expérience dans les énergies renouvelables, **Alexandre Albanel et Stéphane Maureau. Faisons le point avec son directeur général, Stéphane Maureau.**



Stéphane Maureau et Alexandre Albanel

Dans le paysage énergétique français, quels sont le positionnement et les métiers de votre entreprise ?

UNITE est un producteur indépendant d'énergie (IPP) centré sur les énergies renouvelables : l'hydroélectricité, l'éolien et le photovoltaïque. Nous sommes un producteur d'électricité qui investit dans des actifs de production qui prennent la forme de centrales hydroélectriques, de fermes photovoltaïques et de parcs éoliens. Nous couvrons toute la chaîne de valeur depuis le développement d'un actif à sa mise en exploitation et la vente d'électricité, en passant par son financement et sa construction.

Pour unir énergie et respect de l'environnement, vous avez donc fait le choix de vous concentrer sur l'hydroélectricité, le photovoltaïque et l'éolienne. Pourquoi ?

Dès le départ, le groupe a souhaité se posi-

tionner sur le développement des énergies renouvelables. L'histoire d'UNITE a ainsi commencé avec l'hydroélectricité en 1985. Dans les années 80, c'était alors l'énergie renouvelable la plus compétitive.

Au fil des années et de l'émergence des énergies renouvelables, nous nous sommes intéressés à l'éolien et au photovoltaïque qui ont démontré la capacité des renouvelables à être des énergies compétitives. Aujourd'hui, sans abandonner l'hydroélectricité, nous renforçons notre positionnement sur le photovoltaïque, ce qui nous permet de contribuer aux objectifs nationaux de production d'une électricité décarbonée, locale, durable et compétitive.

Comment ce positionnement se traduit-il d'un point de vue opérationnel ?

Nous couvrons toute la chaîne de valeur de ces projets : l'identification de sites, l'obtention des autorisations, le dévelop-

pement, la construction puis l'exploitation. Pour l'hydroélectricité, nous recherchons en priorité des sites de haute chute, ce qui nous conduit souvent dans les Alpes, les Pyrénées et le Massif Central...

Nous venons d'ailleurs, d'inaugurer dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans le lieudit le Parpaillon, une nouvelle centrale hydroélectrique de 4 mégawatts. Nous visons le développement d'un à deux projets de cette typologie par an.

Pour les projets photovoltaïques, nous nous intéressons à des terrains à très faible valeur d'usage, comme les friches industrielles, les terrains à proximité d'une voie ferrée ou d'une autoroute... auxquels nous donnons une seconde vie. En parallèle, nous nous intéressons aussi aux terrains agricoles. Dans ce cadre, nous attachons une attention particulière à la préservation des exploitations agricoles. Sur les terrains d'élevage, par exemple, nous installons des panneaux sur des structures élevées, qui permettent d'offrir de l'ombre au bétail et de réduire l'impact de la canicule et de la sécheresse.

Sur des sites d'élevage de petits gibiers ou des bassins de piscicultures, nous construisons des volières photovoltaïques, qui remplissent une double fonction : produire de l'électricité et protéger le site contre l'intrusion d'oiseaux migrateurs qui pourraient apporter des maladies. Les agriculteurs avec lesquels nous coopérons y trouvent plusieurs avantages, un service direct apporté à l'exploitation agricole (ombrage, construction d'une volière robuste...), mais aussi un revenu financier, sous la forme d'un loyer que nous versons pendant 35 ans ou plus...

Nous développons actuellement plus d'une



cinquantaine de projets photovoltaïques par an en France, pour plus de 1000 MW/an.

Quelles sont les perspectives que la Loi d'accélération sur les Energies Renouvelables (AER) peut ouvrir pour un acteur comme UNITE ?

Cette loi s'inscrit dans un constat qui a notamment été fait par le gestionnaire de réseau français RTE : quel que soit le scénario énergétique retenu par la France, quel que soit la part de production réalisée par le nucléaire dans le mix énergétique national, il y a aujourd'hui un besoin impérieux de développer la production par énergies renouvelables. Leur rapidité de déploiement et leur compétitivité représentent un vecteur stratégique de la transition énergétique. Sur la dernière décennie, le prix du photovoltaïque a été divisé par 10, voire plus. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement une énergie verte et propre, c'est aussi une énergie compétitive qui contribuera à éviter l'envolée des prix de l'électricité.

L'intention de cette loi est positive, mais nous redoutons que sa mise en œuvre ne provoque plus de ralentissement que d'accélération. Nous espérons toutefois que les décrets d'application à venir seront suffisamment pragmatiques, pour éviter ce risque de complexification administrative. Nous verrons rapidement dans les prochaines années si l'accélération voulue est au rendez-vous...

Dans le cadre de votre développement, quels sont les enjeux et freins qui persistent ?

Dans le domaine de l'hydroélectricité, nous sommes face à de plus en plus de contraintes réglementaires notamment sur le plan environnemental, ce qui rend difficile de trouver de nouveaux sites où installer nos centrales. Et lorsqu'un site compatible avec la réglementation est trouvé, nous souffrons d'une lourdeur administrative disproportionnée : par exemple, pour la centrale hydroélectrique du Parpaillon, neuf années se sont écoulées entre l'identification du site et son inauguration...

Sur l'éolien, il y a un fort problème d'acceptabilité locale. Nous ne voulons pas développer de projets contre les populations locales, c'est pourquoi nous consacrons beaucoup de temps à la concertation locale dès la conception des projets, afin de trouver de bons compromis, ou renoncer aux projets.

Sur le photovoltaïque, nous connaissons moins de freins et le développement est plus rapide.



Prise d'eau de la centrale hydroélectrique d'UNITE au Parpaillon (04).

De nombreux paramètres sont au vert : acceptabilité locale, facilité de déploiement, faible impact visuel et écologique, filière de recyclage très mature, etc. Nous pourrions néanmoins gagner en efficacité et accélérer nos développements, avec un peu de simplification administrative et plus de visibilité sur les capacités du réseau public à absorber notre production.

Comment vous projetez-vous aujourd'hui sur le marché ?

Sur l'hydroélectricité, UNITE reste un acteur historique, nous continuons nos développements, à petite échelle, pour entretenir notre savoir-faire. L'hydroélectricité a tant d'atouts que nous avons la conviction que les freins administratifs seront levés un jour. Nous serons là et nous saurons accélérer notre développement, le moment venu.

Sur le photovoltaïque, notre accélération est en cours. Nous ne sommes pas un acteur historique de ce segment, mais sommes en train de devenir un acteur qui compte !

Vous avez aussi un enjeu de recrutement. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous recrutons des prospecteurs fonciers dont

le métier est de trouver les terrains qui vont accueillir nos projets ; des chefs de projets qui vont traiter les dossiers depuis la sécurisation d'un terrain jusqu'à l'obtention du permis de construire de la centrale photovoltaïque. Nous allons aussi renforcer notre équipe d'ingénieurs qui est en charge de construire les projets.

Alors que de nombreuses entreprises peinent à recruter, nous avons la chance d'être positionnés sur un secteur qui recrute facilement et qui a la capacité d'attirer des talents sur des métiers d'avenir qui ont du sens pour la société. Au sein d'UNITE, une structure à taille humaine, nous avons des valeurs qui font écho aux jeunes et seniors qui nous rejoignent. Nous offrons de belles perspectives de développement et la capacité de prendre très vite des responsabilités, pour les profils qui ont une appétence pour le management. ✕

EN SAVOIR PLUS :

• www.unit-e.fr

